Association Mycologique d’Aix-en-Provence

**Convocation à l’Assemblée Générale Ordinaire du 3 Février 2020**

Vous êtes conviés à l’Assemblée Générale Ordinaire de l’Association Mycologique d’Aix-en-Provence qui se tiendra le **Lundi 3 Février 2020 à 18h, salle Gassendi, 166 Avenue Jean Monnet, Aix-en-Provence.**

L’ordre du jour sera le suivant :

Rapport moral et d’activité

Rapport financier

Elections

Projet d’activités

Budget prévisionnel

Questions diverses (Achat d’un microscope, commande de livres, convention « fournitures de données mycologiques »,…)

Apéritif (apporter son gobelet AMA)

Cette AG sera l’occasion de se mettre à jour de sa cotisation et de ses abonnements, (individuelle 25 €, couple 30 €, comportant l’abonnement au bulletin de la FAMM), ainsi que ceux qui le souhaitent l’abonnement FMBDS de 20 €.

L’adresse où envoyer les cotisations est la suivante :

**Association Mycologique d’Aix-en-Provence 166 Avenue Jean Monnet 13090 Aix-en-Provence**

**………………………………………………………………………………………………………………….**

**Pouvoir**

Je soussigné (e) membre de l’association Mycologique d’Aix-en-Provence (et à jour de ma cotisation 2019), donne par le présent document, pouvoir à :

Madame, Monsieur : ……………………………………………………………………………………………

Pour me représenter à l’assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 3 février 2020, salle Gassendi, 166 Avenue Jean Monnet, Aix-en-Provence, à 18 h, afin de délibérer sur l’ordre du jour fixé sur la convocation.

En conséquence, prendre connaissance de tout document, prendre part à toute discussion ou délibération, émettre tout vote, et, généralement, faire le nécessaire au bon déroulement de cette assemblée.

Fait à : ……………………………….. Le : ………………………………………………..

Signature : (signature précédée de la mention " bon pour pouvoir ")